

Niches fiscales: 73 milliards de dépenses que les députés veulent plafonner

La commission des Finances de l'Assemblée nationale a proposé jeudi de plafonner et de limiter dans le temps l'ensemble des "niches fiscales", de plus en plus nombreuses et coûteuses pour l'Etat et permettant à certains contribuables aisés d'échapper totalement à l'impôt.

Le rapport de la mission d'information présenté par la commission a dénombré 486 dépenses fiscales, contre 418 en 2003, leur coût total passant sur cette période de 50 milliards d'euros à 73 milliards.

"Nous sommes préoccupés par l'augmentation des dépenses fiscales, à la fois en nombre et en volume", a déclaré le président socialiste de la commission, Didier Migaud, en présentant à la presse un rapport de la mission d'information sur ces "niches", aussi appelées "dépenses fiscales" en raison du manque à gagner qu'elles entraînent sur les finances publiques.

Alors que les dépenses du budget de l'Etat sont limitées à l'évolution de l'inflation, les dépenses fiscales devraient progresser d'environ 7% entre 2007 et 2008, relève le rapport.

"Cela pose un problème par rapport à la situation des comptes publics", a résumé M. Migaud, en écho au Premier ministre François Fillon qui a récemment annoncé l'intention du gouvernement de plafonner toutes les niches et d'en limiter la durée.

La commission déplore également l'utilisation massive de certaines dispositions fiscales permettant de réduire l'impôt sur le revenu et qui créent une "atteinte à l'équité fiscale".

"Il n'est pas normal que des personnes ayant des revenus confortables puissent échapper totalement au paiement de l'impôt sur le revenu", a lancé Didier Migaud.

Grâce à la multitude de réductions et crédits d'impôts, "plus un très gros contribuable a des revenus élevés, moins il paie d'impôt en proportion", conclut le rapport.

Ainsi, parmi les 10.000 contribuables les plus riches en termes de revenu, 150 n'ont pas payé d'impôt ou ont obtenu une restitution du Trésor public, alors que leur revenu fiscal était en moyenne d'environ un million d'euros.

De même, 116 des 1.000 contribuables ayant déclaré les revenus imposables les plus élevés au titre de 2006 ont réduit leur impôt de près de 93%, soit d'un montant de l'ordre d'un million d'euros, révèle le rapport.

Selon le document, les gros contribuables ont tendance à se concentrer sur certains types de réductions d'impôts, au premier rang desquels les investissements en outre-mer (40% du montant total des réductions et crédits d'impôts pour l'investissement productif et près de 7% pour l'investissement dans le logement).

Les dispositifs à destination des DOM-TOM ne sont pas plafonnés contrairement à la plupart des autres "niches". Sur les 550 millions d'euros de dépenses au titre de l'investissement productif dans les DOM-TOM, seuls 350 vont réellement à ces investissements, le reste servant à rémunérer l'investisseur métropolitain et ses conseillers fiscaux, déplore en outre Gilles Carrez, rapporteur UMP de la commission.

Pour encadrer ces dérives, la commission formule une série de propositions, suggérant en premier lieu de plafonner les niches qui ne le sont pas encore (loi Malraux, monuments historiques, loueurs en meublés et investissements dans les DOM-TOM), comme l'a préconisé récemment la ministre de l'Economie Christine Lagarde. Mais les députés veulent aller plus loin avec un "plafonnement global" de tous les crédits d'impôts et réductions.

Ils souhaitent également limiter toutes les niches à une durée de trois ans pour pouvoir en évaluer périodiquement l'efficacité.